Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1999)

Heft: 52

Artikel: Jean-Jacques et Cicéron

Autor: Trousson, Raymond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080289

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JEAN-JACQUES ET CICÉRON

Jean-Jacques a passé une bonne partie de sa vie à apprendre le latin avec une obstination qui en dit long sur l'importance qu'il accordait à ce savoir. Dès 1723, à Bossey, il l'a abordé sous la férule du pasteur Lambercier, pour l'oublier bientôt chez le graveur Ducommun, au point que, à l'hospice des catéchumènes de Turin, il doit s'avouer «trop peu latiniste pour trouver un passage dans un gros volume» (Confessions, Livre II). Mais bientôt l'abbé de Gouvon le remet sur la voie, le jette dans un Virgile qu'il a bien du mal à entendre (Livre III). Chez Mme de Warens, on s'aperçoit donc qu'il ne sait «pas même assez de latin pour être prêtre», lacune que s'efforcera en vain de combler au séminaire d'Annecy le «maudit lazariste» qui lui «fit prendre en horreur le latin» (Livre III).

Sans doute Rousseau n'était-il pas fait pour apprendre sous la direction d'un maître. Rendu à la solitude des Charmettes, il revient au latin, tout en avouant que c'était son «étude la plus pénible» et dans laquelle il n'a «jamais fait de grands progrès» (Livre VI), en dépit de ses efforts et d'un Virgile scandé tout entier. Jamais il ne se montrera satisfait d'un savoir péniblement acquis et qui lui paraîtra toujours insuffisant. Répondant à Tronchin qui lui offrait une place de bibliothécaire à Genève, il confesse: «Je ne sais point de grec, très peu de latin» (27 février 1757). Il n'est pas moins modeste dans Les Confessions. Il était destiné, dit-il, «à rapprendre souvent le latin, et à ne le savoir jamais» (Livre III). Finalement, il établira ainsi le bilan de ses études: «A force de temps et d'exercice je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins, mais jamais à pouvoir parler ni écrire dans cette langue» (Livre VI). Belle humilité, mais un peu surprenante chez celui qui devait se hasarder à traduire, non sans mérites, Sénèque et Tacite.

Parmi les auteurs qu'il a le plus volontiers pratiqués, faut-il compter, auprès de Virgile et d'Horace, d'Ovide et de Tite-Live, un Cicéron qui est alors l'écrivain latin le plus largement diffusé dans l'enseignement et le plus souvent publié au XVIII^e siècle? Si les éditions d'œuvres complètes, volumineuses, sont rares, en revanche les éditions partielles ou scolaires abondent, de même que les traductions. Modèle de parfaite latinité, Cicéron est recommandé par tous les spécialistes de l'éducation, jansénistes, jésuites ou philosophes. Maître de l'art oratoire, philosophe, moraliste, homme politique, voire, dans

les *Tusculanes*, précurseur de l'idéal éthique chrétien, grand modèle de patriote et d'homme d'État, il est l'une des figures essentielles de la culture de l'époque. Dans le discours préliminaire de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, Diderot cite en exemple la définition qu'il donne, dans le *De Oratore*, de l'intégrité morale; dans le *Plan d'une Université pour le gouvernement de Russie*, il recommande l'étude attentive de l'écrivain: «Cicéron, orateur, politique ou homme d'État et philosophe, qu'il suffit de nommer. Son style est toujours nombreux, sa langue pure, élégante et claire, par conséquent facile à entendre.» Voltaire ne ménage pas non plus son admiration à un homme dont l'âme était «sensible et vraie». Il disait en 1771 dans les *Questions sur l'Encyclopédie*:

Si l'on se représente l'équité, le désintéressement de Cicéron dans son gouvernement, son activité, son affabilité, [...] les bienfaits dont il combla les peuples dont il était le souverain absolu, il faudra être bien difficile pour ne pas accorder son estime à un tel homme. Si vous faites réflexion que c'est là ce même Romain qui le premier introduisit la philosophie dans Rome, que ses *Tusculanes* et son livre *De la nature des dieux* sont les deux plus beaux ouvrages qu'ait jamais écrit la sagesse qui n'est qu'humaine, et que son *Traité des offices* est le plus utile que nous ayons en morale, il sera encore plus malaisé de mépriser Cicéron. Plaignons ceux qui ne le lisent pas, plaignons plus encore ceux qui ne lui rendent pas justice.

D'autre part, l'important ouvrage de Conyers Middleton, *Histoire de Cicéron tirée de ses écrits et des monuments de son siècle*, traduit en 1743 par l'abbé Prévost, vient renouveler l'image du républicain en imposant le thème de l'homme qui sacrifie son destin personnel à l'exécution de ses devoirs civiques. Apparaît encore, dans le personnage de «l'homme nouveau» qui n'appartenait pas à l'aristocratie, celui qui devient le symbole d'une bourgeoisie aspirant au pouvoir, non en raison des privilèges de sa naissance, mais sur ses capacités et mérites. Ainsi s'explique aussi sa fin tragique due moins à ses erreurs d'appréciation politique qu'à la victoire des préjugés sur la vertu et le dévouement¹. C'est ainsi que le voit Voltaire en 1752 dans la préface

¹ Sur l'image de Cicéron, voir l'utile étude de Ch. Grell, «Cicéron à l'âge des Lumières», dans *L'Autorité de Cicéron de l'Antiquité au XVIII^e siècle*, sous la direction de J.-P. Néraudau, Caen, Paradigme, 1991, p. 1-151. Rousseau n'y est pas mentionné.

de son *Catilina ou Rome sauvée*: «Quel prodigieux mérite ne fallait-il pas à un simple chevalier d'Arpinum, pour percer la foule de tant de grands hommes, pour parvenir sans intrigue à la première place de l'univers, malgré l'envie de tant de patriciens, qui régnaient à Rome?» Et Diderot, lui aussi, dans le *Plan d'une tragédie intitulée Térentia* destiné au conseiller genevois François Tronchin, saura mettre en scène une grande âme sur arrière-plan de coup d'État et de guerre civile.

Si Rousseau n'a pas fréquenté les écoles, du moins pouvait-il rencontrer les auteurs latins dans le Traité des études de Rollin ou les Entretien sur les sciences du Père Lamy, où Cicéron occupe une place d'honneur. En 1737 ou 1738, il figure parmi les auteurs énumérés dans Le Verger de madame la baronne de Warens et il se plaît, à la même époque, dans des Fragments d'histoire ancienne, à citer «Cicéron foudroyant Catilina» (OC III, 550). Il est vrai que semblables allusions n'impliquent pas lecture: les Essais de Montaigne, par exemple, lui offraient nombre de citations susceptibles d'être placées à propos. Dans Le Persifleur, il s'engagera à ne pas décevoir ses lecteurs en leur donnant à lire les opinions de Cicéron au lieu des siennes. Je serais pourtant, ajoute-t-il ironiquement, en mesure de le faire: «Je me suis appliqué à la lecture des dictionnaires. [...] J'ai de plus acquis un petit recueil de passages latins [...] où je trouverai de quoi broder et enjoliver mes feuilles» (OC 1105)2. Dans le cas de Cicéron, il paraît cependant avoir abordé les textes eux-mêmes. En 1736 déjà, il cherche à se les procurer auprès du libraire Barrillot: «C'est l'édition in 4^{rto} de Cicéron que je cherche. Vous devez l'avoir. Si vous ne l'avez pas, j'attendrai». Et il insiste pour qu'on lui envoie, non tel ou tel traité, mais bien les Ciceronis opera omnia (entre avril et octobre 1736, CC 13). En juin 1742, sur le point de quitter définitivement les Charmettes, quand il se débarrasse de ses livres pour se faire un petit pécule, le Cicéron acquis naguère est parmi eux (CC 48).

² Dans la lettre à Lecat à propos du premier *Discours*, il reconnaît d'ailleurs avoir emprunté «un mot de Cicéron» dans un ouvrage de Nicolas Clenard (*OC* III, 100). Dans la première version du *Contrat social*, il cite un passage du *De officiis* pour prouver que «les mots d'étrangers et d'ennemis ont été longtemps synonymes, [...] même chez les Latins» (*OC* III, 288), mais la citation est empruntée à une note de Barbeyrac (*OC* III, 1415). Deux passages du *De senectute* apparaissent dans la lettre de 1756 à Voltaire, mais puisés dans les *Colloques* d'Érasme (*OC* IV, 1069, 1780). Déjà dans sa *Chronologie universelle*, un passage du *De haruspicum responsis* est emprunté au traité de Rollin (*OC* V, 1621).

A cette époque, il a eu déjà l'occasion d'apprécier ses mérites et d'en méditer l'utilisation dans son enseignement au rejeton de M. de Mably. Dans le Mémoire composé à l'intention de son employeur, la prose cicéronienne est donnée, très classiquement, pour le modèle de la bonne latinité: «A l'égard du latin, je n'ai point dessein de l'exercer par une étude trop méthodique et moins encore par la composition des thèmes. Les thèmes, selon M. Rollin, sont la croix des enfants, et dans l'intention où je suis de lui rendre ses études aimables je me garderai bien de le faire passer par cette croix et de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin au lieu de celui de Cicéron. [...] Qu'il traduise donc les anciens auteurs et qu'il prenne dans leur lecture le goût de la belle littérature et de la bonne latinité» (OC IV, 28). Bien différente sera l'éducation d'Émile, à qui son gouverneur se gardera au contraire d'apprendre «à coudre en prose des phrases de Cicéron» (OC IV, 347). Il faudra attendre le Dictionnaire de musique pour retrouver sous la plume de Rousseau l'éloge de l'écrivain dont la fermeté et l'élégance du style reflètent la rigueur de la pensée:

Les morceaux di prima intenzione sont de ces rares coups de génie, dont toutes les idées sont si étroitement liées qu'elles n'en font, pour ainsi dire qu'une seule, et n'ont pu se présenter à l'esprit l'une sans l'autre. Ils sont semblables à ces périodes de Cicéron longues, mais éloquentes, dont le sens, suspendu pendant toute leur durée, n'est déterminé qu'au dernier mot, et qui, par conséquent, n'ont formé qu'une seule pensée dans l'esprit de l'auteur (OC V, 994).

C'est qu'entre temps son opinion aura changé sur les vertus de l'homme de lettres. Dans le *Discours sur les sciences et les arts*, Cicéron apparaît bien dans le panthéon des «précepteurs du genre humain» auxquels il convient d'abandonner sans danger l'étude des sciences. Avec Bacon, Descartes et Newton, le Romain est de ceux qui sont susceptibles de conseiller les souverains et à qui il faut concéder honneurs et récompenses:

Ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes. Le prince de l'éloquence fut consul de Rome, et le plus grand, peut-être, des philosophes, chancelier d'Angleterre. Croit-on que si l'un n'eût occupé qu'une chaire dans quelque université, et que l'autre n'eût obtenu qu'une modique pension d'Académie; croit-on, dis-je, que leurs ouvrages ne se sentiraient pas de leur état? Que les rois ne dédaignent donc pas d'admettre dans leurs conseils les gens les plus capables de les bien conseiller (OC III, 29).

Dans sa réponse à Stanislas (OC III, 40), Rousseau recourt encore à Cicéron pour soutenir l'opinion que les Écritures enseignent qu'il n'est pas nécessaire d'être savant pour découvrir Dieu dans les merveilles de la nature: Non enim nos Deus sta scire sed tantum modo uti voluit — Car Dieu a voulu que nous ayons non pas la connaissance, mais seulement l'usage de ces choses (De divinatione, I, § xviii) — mais c'est sans doute par le truchement de Montaigne (Essais, II, xii) et Cicéron — que Jean-Jacques nomme, dans la Lettre à Christophe de Beaumont, «l'incrédule Cicéron» (OC IV, 987) — entendait surtout condamner l'art divinatoire fondé sur une superstition qui n'a rien de commun avec la vraie religion. Du reste, le philosophe est maintenant accusé d'hypocrisie. Pythagore enseignait en secret l'athéisme à ses disciples, mais sacrifiait publiquement aux dieux. Subtilité coupable de la double doctrine: «Les philosophes se trouvèrent si bien de cette méthode, qu'elle se répandit rapidement dans la Grèce, et de là dans Rome; comme on le voit par les ouvrages de Cicéron, qui se moquait avec ses amis des dieux immortels, qu'il attestait avec tant d'emphase sur la tribune aux harangues» (OC III, 46).

Quel exemple de tels philosophes proposent-ils en réalité aux savants modernes? Peu soucieux d'«ennoblir l'âme», ceux-ci préfèrent le brillant de l'esprit et «les merveilles de l'entendement» à la vertu, une brillante période oratoire à un acte civique: «Voilà l'effet toujours assuré de la culture des lettres. Je suis sûr qu'il n'y a pas actuellement un savant qui n'estime beaucoup plus l'éloquence de Cicéron que son zèle, et qui n'aimât infiniment mieux avoir composé ses *Catilinaires* que d'avoir sauvé son pays» (*OC* III, 83). Voltaire lui ayant objecté que les gens de lettres n'étaient pas les causes directes de la décadence de Rome, Rousseau en convient, mais pour rappeler qu'ils en sont au moins le produit:

Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite, ce ne sont ni les savants ni les poètes qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains: mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron ni Lucrèce, ni Salluste n'eussent point existé ou n'eussent point écrit. [...] Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente. [...] Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant (10 septembre 1755, OC III, 227).

Ravalé au rang d'homme de lettres, produit de la maladie des sociétés, Cicéron reparaît pourtant à son avantage dans la Lettre à d'Alembert. N'a-t-il pas, avant Rousseau, condamné l'immoralité des comédiens? Citant le De oratore et le Pro P. Quinctio, Jean-Jacques rappelle que, chez les Romains, «les mots de comédien et d'histrion étaient parfaitement synonymes. [...] Cicéron, dans le livre de l'Orateur, appelle histrions les deux plus grands acteurs qu'ait jamais eu Rome, Ésope et Roscius; dans son plaidoyer pour ce dernier, il plaint un si honnête homme d'exercer un métier si peu honnête» (OC V, 70)3. Le théâtre, on le sait, est funeste à la morale. Dans le Catilina de Crébillon, comment ne pas s'indigner qu'une tragédie fasse la part belle au criminel, alors que «Cicéron, le sauveur de la République, Cicéron, de tous ceux qui portèrent le nom de Pères de la patrie, le premier qui en fut honoré, et le seul qui le mérita, nous est montré comme un vil rhéteur, un lâche» (OC V, 27). L'homme de lettres, le philosophe s'effacent ici devant le citoyen et l'homme d'État.

Cicéron sera encore cité dans Émile, par le truchement de Montaigne, pour justifier l'éducation de celui qui sera «premièrement homme» et à l'abri des caprices de la fortune (OC IV, 252) et surtout pour apprendre à l'élève à ne jamais souhaiter être autre que lui-même, fût-ce pour s'exalter de l'exemple d'un homme illustre (OC IV, 535). La pratique de la vertu n'a que faire des traités de philosophie ni des raisonnements des moralistes: «La conscience est le plus éclairé des philosophes; on n'a pas besoin de savoir les Offices de Cicéron pour être homme de bien» (OC IV, 767). Trop attentif à briller, il n'a pas même, dit Rousseau en reniant les éloges qu'il lui accordait dans la Lettre à d'Alembert, la vertu de ceux qui ont mis leur éloquence au service de la patrie. Alors que Cicéron plaidait pour se faire applaudir, Démosthène mettait en garde les Athéniens contre les entreprises de Philippe de Macédoine et les exhortait, en vrai patriote, à secouer leur indolence, opposait à la doctrine matérialiste de l'intérêt la sublime philosophie du devoir, de l'honneur et du dévouement à la patrie. Qu'en pensera Émile? «Entraîné par la mâle éloquence de Démosthène, il dira: c'est un orateur; mais en lisant Cicéron, il dira: c'est un avocat» (OC IV, 676).

³ Dans *La Nouvelle Héloïse*, faisant allusion à l'auteur-acteur Laberius obligé par César de jouer dans une de ses parades, Rousseau se plaît cependant à stigmatiser «la bassesse qu'eut Cicéron d'insulter à son opprobre» (*OC* II, 282).

Le Contrat social, se tournant vers l'homme public, ne sera guère plus favorable. Chez les Romains, observe Rousseau, on votait en donnant son suffrage à haute voix, principe fondamental d'une démocratie. Mais «quand le peuple se corrompit et qu'on acheta les voix», il fallut bien recourir au vote secret, favorable aux lâches et aux fripons:

Je sais que Cicéron blâme ce changement et lui attribue en partie la ruine de la République. Mais quoique je sente le poids que doit avoir ici l'autorité de Cicéron, je ne puis être de son avis. Je pense, au contraire, que pour n'avoir pas fait assez de changements semblables on accéléra la perte de l'État. Comme le régime des gens sains n'est pas propre aux malades, il ne faut pas vouloir gouverner un peuple corrompu par les mêmes lois qui conviennent à un bon peuple (OC III, 452).

Si Rousseau se réfère ici aux Livres I et III du *De legibus*, on peut penser cependant qu'il ne fait que reproduire l'opinion de Montesquieu dans *L'Esprit des lois*:

C'est une grande question, si les suffrages doivent être publics ou secrets. Cicéron écrit que les lois qui les rendirent secrets dans les derniers temps de la république romaine, furent une des grandes causes de sa chute. [...] Sans doute que, lorsque le peuple donne ses suffrages, ils doivent être publics; et ceci doit être regardé comme une loi fondamentale de la démocratie. [...] Mais lorsque dans une aristocratie le corps des nobles donne les suffrages, ou dans une démocratie le sénat; comme il n'est là question que de prévenir les brigues, les suffrages ne sauraient être trop secrets (Livre II, ch. 2).

Un peu plus loin, il concède que Cicéron a eu raison de soutenir qu'une profession de foi civile est indispensable à la cohésion d'un État (*OC* III, 468), mais s'empresse d'ajouter que ses jugements et son action ne furent pas toujours sans reproches. Dans l'affaire Catilina, les Romains commirent l'erreur de ne pas nommer un dictateur habilité, pour un temps très bref, à se placer au-dessus des lois. Manœuvrier, n'osant se désigner lui-même ni espérer que son collègue le désignerait, Cicéron, agissant en tant que consul, outrepassa ses prérogatives:

Cicéron, pour agir efficacement, fut contraint de passer ce pouvoir dans un point capital et, si les premiers transports de joie firent approuver sa conduite, ce fut avec justice que dans la suite on lui demanda compte du sang des citoyens versé contre les lois. Reproche qu'on n'eût pu faire à un dictateur. Mais l'éloquence du consul entraîna tout; et lui-même, quoique Romain, aimant mieux sa gloire que sa patrie, ne cherchait pas tant le moyen le plus légitime et le plus sûr de sauver l'État, que celui d'avoir tout l'honneur de cette affaire. Aussi fut-il honoré justement comme libérateur de Rome, et justement puni comme infracteur des lois. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce (*OC* III, 457-458).

Au-delà du *Contrat social*, Cicéron n'apparaîtra plus guère sous la plume d'un Rousseau qui s'est décidément détourné de lui. Dans les *Lettres écrites de la montagne*, il ne reste rien du «prince de l'éloquence» ni du moraliste. Le philosophe, inutile et vain, n'est plus qu'un discoureur dont la pensée n'est pas même originale:

Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de l'Évangile, était chrétienne avant d'être philosophique. [...] Les préceptes de Platon sont souvent très sublimes, mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs? Quant à Cicéron, peut-on croire que sans Platon ce rhéteur eût trouvé ses *Offices*? (*OC* III, 728).

Pis encore: il ne demeure rien non plus du sauveur de la République ni du Père de la patrie. Cicéron n'a-t-il pas eu dans les *Tusculanes* cette formule scandaleuse: *Patria est ubicumque est bene*, formule qui sert aujourd'hui à tous les philosophes cosmopolites qui ont renié «le vieux mot de patrie»? Ce n'est pas ainsi que l'entend Rousseau dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*: «Il faut en un mot renverser un exécrable proverbe, et faire dire à tout Polonais au fond de son cœur: *Ubi patria, ibi bene*» (*OC* III, 963).

Au total, sauf dans la *Lettre à d'Alembert* où, pour une fois, il a salué «le sauveur de la République», Rousseau n'a pas partagé l'estime de la majorité des auteurs de son siècle pour l'illustre orateur romain. C'est peut-être aux *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* qu'il doit pour une part son appréciation peu positive. Montesquieu écrit en effet dans un parallèle entre Cicéron et Caton:

Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier: il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu; chez Caton, c'était la gloire: Cicéron se voyait toujours le premier; Caton s'oubliait toujours: celui-ci

voulait sauver la république pour elle-même; celui-là pour s'en vanter. [...] Le premier voyait toujours les choses de sang-froid, l'autre au travers de cent petites passions (chap. XII).

Après avoir, dans ses années d'apprentissage, admiré l'écrivain, Rousseau n'a pas tardé à lui reprocher le recours à une éloquence trop habile, un goût de l'ornementation littéraire trahissant à ses yeux le sophiste plutôt que le défenseur désintéressé des grandes causes. Curieusement, il a constamment minimisé son rôle, ignorant son courageux combat contre les exactions de Verrès, instrument de Sylla. Même ses Catilinaires, par lesquelles le consul avait sauvé la République, n'apparaissent chez lui que comme des morceaux d'éloquence et il ne dit rien de ses audacieuses Philippiques où Cicéron engageait avec l'ambitieux Antoine un duel héroïque. Il ignore en lui le dernier orateur militant, le dernier représentant de la liberté dans une vie politique qui va s'éteindre sous Auguste, pour mettre l'accent sur sa vanité et son amour de la gloire. Rien non plus sur la fermeté de ses derniers moments lorsque, rejoint par les satellites d'Antoine, il affronte avec sérénité le poignard de ses meurtriers. Rien n'indique enfin qu'il ait lu l'ouvrage de Middleton qui aurait pu modifier sa perspective. Contre Cicéron le «rhéteur», trop mondain, trop homme de lettres, Jean-Jacques a toujours préféré Caton, incarnation de la vertu et du patriotisme, ennemi acharné de la tyrannie qui a su mépriser les compromissions, le héros, supérieur même à Socrate le sage, qui semblait «un dieu parmi des mortels».

> Raymond Trousson Université libre de Bruxelles

Rousseau et le latin (bibliographie):

L. Hermann, «J.-J. Rousseau traducteur de Tacite», ASJJR, 13, 1920-1921, p. 215-224; J. von Stackelberg, «Rousseau, d'Alembert et Diderot traducteurs de Tacite», Studi francesi, 1970, p. 231-243; R. Trousson, «J.-J. Rousseau traducteur de Sénèque», dans Travaux de littérature offerts en hommage à N. Hepp, Paris, 1990, p. 139-151; Rousseau traducteur de Tacite, présenté et annoté par C. Volpilhac-Auger, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1995; R. Trousson, «Rousseau traducteur de Jean Puthod», dans C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau, Genève, Droz, 1997, p. 39-48.